





CP GEOMATICIEN

Evaluation de l'activité1 « Piloter des projets de géomatique » (RNCP39877BC01)

Cahier des charges contenant les consignes d'évaluation







1 Objet de la mise en situation : Étude de cas (référentiel)

1.1 Modalités d'évaluation et objectifs

Cette étude de cas permet d'identifier si le candidat est en capacité de gérer un projet géomatique: piloter, suivre, évaluer, manager, communiquer.

1.2 Compétences évaluées

Le candidat sera évalué sur sa capacité à:

- C1.1. Analyser le besoin en déterminant son périmètre et sa faisabilité financière, technique et écoresponsable, afin de proposer une réponse stratégique adaptée au projet.
- C1.2. Identifier les méthodes, architectures techniques et outils adaptés au besoin afin de proposer un processus cohérent et opératoire.
- C1.3. Argumenter la réponse stratégique du projet auprès des différents partenaires ou des décideurs/commanditaires, en prenant en compte les remarques et propositions, pour ajuster et valider le projet.
- C1.4. Rédiger une note de cadrage et un projet de plan d'assurance (PAQ), en s'assurant de la conformité avec la réglementation en vigueur relative aux données géographiques et des recommandations du client pour lancer le projet.
- C1.5. Mettre en place des outils de suivi du projet (délais, budget) conformément au projet défini de qualité pour suivre la réalisation du projet.
- C1.6. Piloter les actions des équipes et/ou des parties prenantes en utilisant les méthodes et outils de gestion de projet adaptés afin d'assurer le reporting auprès des commanditaires et la mise en œuvre d'un SIG métier.
- C1.7. Conduire une réunion ou un groupe de travail en utilisant les méthodes d'animation, les techniques et outils adaptés afin d'atteindre les objectifs fixés en amont.
- C1.8. Accompagner les membres de l'équipe en répartissant les missions, en fixant des objectifs individuels et collectifs tout en veillant aux potentielles difficultés pour améliorer le collectif de travail.
- C1.9. Adapter sa posture professionnelle à la situation, aux interlocuteurs, au contexte en utilisant les moyens de communications et comportements adaptés afin de construire un relationnel productif et de qualité avec les parties prenantes tant internes qu'externes.
- C1.10. Accompagner l'évolution des parties prenantes en identifiant les besoins de développement et d'amélioration des pratiques afin de proposer des actions de développement des compétences.
- C1.11. Mettre en place une démarche d'amélioration continue en s'appuyant en particulier sur le retour d'expérience afin d'adapter constamment ses produits, sa méthodologie de projet et ses services.







- C1.12. Réaliser une veille technologique, réglementaire, environnementale et métier relatif à la géomatique en utilisant les ressources de références afin d'anticiper ou d'introduire de nouvelles technologies dans le système d'information (SI) et la production des produits clients.
- C1.13. Mesurer les impacts des évolutions technologiques, réglementaires, environnementales et métiers impactant les projets à moyen et long terme en s'appuyant sur la veille réalisée pour informer les différents partenaires.

1.3 Critères d'évaluation

Les jurys évalueront sur les critères suivants :

- A1C1/La réponse au projet est adaptée :
 - o les informations récoltées sont triées et compilées de façon pertinente et synthétique pour permettre l'analyse du besoin (idées, forces, données chiffrées, informations intangibles, facteurs clés de réussite, risques, etc.)
 - o les besoins, les ressources nécessaires et les livrables du projet sont définis (comitologie, ressources métiers, compétences, produits, etc.) à partir de la demande (MOA ou client)
 - o une planification prévisionnelle du projet est réalisée (échéancier et feuille de route des actions)
 - o le budget de réalisation du projet est cohérent et formalisé (homme/coût heure, sources de financement mobilisé, rentabilité du projet)
 - o la proposition prend en compte le numérique responsable.
- A1C2/ Le choix des outils et solutions d'information géographique est pertinent :
 - o le candidat recherche des solutions adaptées au projet (budget, représentation graphique, technique d'utilisation, option disponible, etc.)
 - o les outils d'informations géographiques (exemple : qgis, qfield, géoserveur, postgis, arcqis) identifiés répondent au besoin
 - o le processus proposé correspond aux besoins, contraintes et capacité d'utilisation du commanditaire
 - o le périmètre d'utilisation des outils (accessibilité, gestion, maintenance) entre le client et le prestataire est défini
 - o le transfert de compétence et/ou de l'outil est identifié
- A1C3/ L'argumentation et les ajustements permettent de valider le projet :
 - la réponse stratégique permet au décideur/commanditaire de se positionner sur la l'opportunité/faisabilité du projet
 - o le candidat adapte sa communication et sa posture aux différentes instances
 - o les réponses aux questions sont étayées et argumentées
 - le candidat aide le décideurs/commanditaires à prendre des décisions sur les éléments constitutifs du projet







- o le candidat présente de façon simple et vulgarisée l'architecture technique auprès des différents partenaires du projet ou des décideurs
- A1C4/ Cohérence, qualité et conformité des documents de cadrage du projet :
 - la règlementation relative aux données géographiques (cf. Inspire, open data, CNIL et droit d'auteur) est connu et pris en compte dans la rédaction de la note de cadrage et du PAQ
 - la note de cadrage est claire, synthétique et comporte tous les éléments attendus (périmètre, objectifs, livrables attendus, le calendrier, l'équipe projet, processus SIG, etc.).
 - le contenu du PAQ est décrit de façon complète (contexte, acteurs, annuaire projet, charte des documents, gestion des documents, outils et documents types)
- A1C5/ Pertinence du suivi et des outils de gestion de mis en place :
 - Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs fixés dans les outils de suivi sont SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel)
 - les outils de suivi sont décrits et adaptés au projet (Feuille de route / Tableau de bord, matrice d'identification des risques, indicateurs, Reporting)
 - o des indicateurs d'avancement sont précisés et un plan de suivi mis en place
 - les outils permettent de suivre toutes les étapes du projet (contact, délais, budget, action réalisée, etc.)
- A1C6/ Les méthodes et outils de gestion de projet permettent un management opérationnel du projet :
 - les instances de pilotage sont identifiées, leurs rôles précisés (comité de pilotage/comité technique);
 - o les modalités d'animation de l'équipe projet sont identifiées ;
 - les informations sont remontées aux commanditaires à partir de l'outil de reporting à échéance défini
- A1C7/ Opérationnalité et qualité des réunions/groupes de travail :
 - Les acteurs à mobiliser en fonction des typologies de réunions sont identifiés
 - o le candidat prépare la réunion en amont (objectifs, ordre du jour, etc.)
 - le candidat adapte le support et la méthodologie d'animation en fonction de l'objectif,
 de la typologie de réunion et des interlocuteurs réunis
 - Le discours et la communication sont clairs et adaptés aux profils présents et à l'objet de la réunion
- A1C8/ Transparence et pertinence des accompagnements mis en place pour les collaborateurs
 - La répartition des missions au sein de l'équipe tient compte de la nature du projet et des compétences des salariés
 - o La constitution de l'équipe prend en compte la compatibilité des profils







- Le candidat organise autant que de besoin de points d'informations et/ou de réunions avec les équipes (point individuel ou collectif, entretien professionnel, etc.)
- Les objectifs collectifs et/ou individuels fixés sont SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel)
- Les tensions et conflits sont identifiés au plus tôt ; les signaux faibles sont repérés (comportements inhabituels, etc.) et traités
- A1C9/ La posture est adaptée en fonction des interlocuteurs et situations :
 - Le candidat apporte un niveau d'information adapté aux besoins des acteurs en présence (équipe interne/externe, client, commanditaire)
 - Les outils et moyens de communications choisis sont adaptés aux différentes parties prenantes d'un projet
 - Les orientations pertinentes sur l'équipe, le service et/ou l'entreprise sont partagées avec pour finalité de mobiliser et motiver l'équipe
- A1C10/ Qualité des actions et accompagnement de montée en compétence :
 - Les besoins de montées en compétences individuels et/ou collectifs sont identifiés et formalisés
 - L'accompagnement à la montée en compétence est fait avec pédagogie et en s'appuyant le cas échéant sur les supports et ressources mis à disposition par l'entreprise.
 - Le candidat propose des actions de développement des compétences et/ou formation en cohérence avec les besoins identifiés.
 - o Les personnes en situation de handicap sont identifiées et bénéficient d'aménagement et accompagnement adaptés
- A1C11/Le projet s'inscrit dans une démarche d'amélioration de qualité :
 - o Le processus d'amélioration continue est défini et formalisé
 - Les retours d'expériences utilisateurs sont traités et analysés pour ajuster les produits et services
 - o les intérêts et limites de l'amélioration continue sont précisés.
 - o Les bonnes pratiques sont identifiées, capitalisées et transmises
- A1C12/ Qualité des sources et intégration dans ses pratiques :
 - Les sources d'information de références sont connues : afigéo, réseaux des crige, cnig, géorezo, geotribu, géomatique expert, décryptagéo, etc.
 - Le candidat est en capacité d'identifier les éléments saillants et d'adapter ses pratiques aux évolutions de la réglementation et des outils
 - o les données recueillies sont fiables, elles sont en lien avec les aspects techniques abordés dans le cadre du projet/de l'activité.







- les informations collectées sont partagées et valorisées avec les moyens/outils adaptés (mise à disposition des informations de manière adaptée : article de presse mai, newsletters,etc.).
- A1C13/ Analyse et transmission d'informations d'évolution pertinente :
 - Il informe les partenaires sur les évolutions prospectives technologiques,
 règlementaires, métier et les besoins en solutions géomatiques et leurs perspectives à moyen et long terme
 - o Un plan d'action est établi et suivi à partir des résultats de la veille
 - Une analyse des composantes d'un SIG d'un client est réalisée par rapport aux résultats de la veille
 - o une note sur l'évolution des composantes d'un SIG client est formalisé
 - Les propositions face aux évolutions sont faisables vis-à-vis de l'existant, des besoins, du budget, de la taille de la structure, de sa stratégie de développement

2 Phasage

2.1 Phase 1 : Préparation de cette étude de cas

- **Durée de préparation**: 35h de rédaction soit 5 jours au total (en présentiel et en distanciel)
- Dates de préparation:
 - o 23 et 24 décembre + autres dates à confirmer
- Date de rendu des rapports: vendredi 04 septembre 2026, 09h00
- Mise en œuvre: l'étude de cas sera réalisée par groupes de 3 à 5 personnes. Elle donne lieu à la production d'un livrable à fournir aux évaluateurs. La réalisation et le résultat de cette étude de cas donnent lieu à une présentation orale individuelle.
- Les thématiques suivantes doivent être abordées:
 - o Utilité (contenu) et limites d'un plan d'assurance qualité
 - o Intérêts de reformuler les besoins d'un client
 - o Intérêts d'un Document d'Architecture Technique (DAT)
 - o Intérêts et limites de l'amélioration continue
 - o Qualités d'un outil de suivi de projet
 - o Intérêts d'un tableau de suivi des risques
 - o Gestion de la relation client et des conflits
 - o Coordination de l'équipe et communication
- Résultat attendu Dossier à produire

Le candidat produit, individuellement ou en groupe, un dossier de 40 à 50 pages (hors annexes) comprenant les éléments suivants :

- o Une note de cadrage: périmètre, objectifs, livrables, ...
- o Un plan d'assurance qualité (PAQ) du produit ou du projet
- o Un prévisionnel de Budget (estimation homme /jour et coût)







- o Une planification prévisionnelle
 - o Une proposition de sources de financement
 - o Une étude de rentabilité au regard du contexte
 - o Tableau de bord, indicateurs et modalités de reporting du projet
 - La préparation d'une réunion (par exemple : réunion consécutive à des indicateurs faisant remonter une problématique)
 - A partir d'éléments de contexte / situationnels fournis le candidat doit rédiger:
 - l'analyse de la situation
 - la proposition de pistes de résolution
 - le choix justifié / argumenté des méthodes et outils pouvant répondre à la situation
 - La description du processus d'amélioration continue liée au projet

2.2 Phase 2 : Présentation orale + Entretien individuel

- Durée totale par candidat : 40 minutes pour la présentation orale individuelle (synthèse individuelles de 5 pages max.): 20 minutes de présentation orale individuelle et 20 minutes de questions.
- Objectifs : L'objectif de l'oral est d'identifier si le candidat est en capacité de :
 - C1.1. Analyser le besoin en déterminant son périmètre et sa faisabilité financière, technique et écoresponsable, afin de proposer une réponse stratégique adaptée au projet.
 - C1.2. Identifier les méthodes, architectures techniques et outils adaptés au besoin afin de proposer un processus cohérent et opératoire.
 - C1.3. Argumenter la réponse stratégique du projet auprès des différents partenaires ou des décideurs/commanditaires, en prenant en compte les remarques et propositions, pour ajuster et valider le projet.
 - C1.4. Rédiger une note de cadrage et un projet de plan d'assurance (PAQ), en s'assurant de la conformité avec la réglementation en vigueur relative aux données géographiques et des recommandations du client pour lancer le projet.
 - o C1.5. Mettre en place des outils de suivi du projet (délais, budget) conformément au projet défini de qualité pour suivre la réalisation du projet.
 - C1.6. Piloter les actions des équipes et/ou des parties prenantes en utilisant les méthodes et outils de gestion de projet adaptés afin d'assurer le reporting auprès des commanditaires et la mise en œuvre d'un SIG métier.
 - C1.7. Conduire une réunion ou un groupe de travail en utilisant les méthodes d'animation, les techniques et outils adaptés afin d'atteindre les objectifs fixés en amont.







- Institut de Développement de la Géomatique
 - C1.8. Accompagner les membres de l'équipe en répartissant les missions, en fixant des objectifs individuels et collectifs tout en veillant aux potentielles difficultés pour améliorer le collectif de travail.
 - C1.9. Adapter sa posture professionnelle à la situation, aux interlocuteurs, au contexte en utilisant les moyens de communications et comportements adaptés afin de construire un relationnel productif et de qualité avec les parties prenantes tant internes qu'externes.
 - C1.10. Accompagner l'évolution des parties prenantes en identifiant les besoins de développement et d'amélioration des pratiques afin de proposer des actions de développement des compétences.
 - C1.11. Mettre en place une démarche d'amélioration continue en s'appuyant en particulier sur le retour d'expérience afin d'adapter constamment ses produits, sa méthodologie de projet et ses services.
 - C1.12. Réaliser une veille technologique, réglementaire, environnementale et métier relatif à la géomatique en utilisant les ressources de références afin d'anticiper ou d'introduire de nouvelles technologies dans le système d'information (SI) et la production des produits clients.
 - o C1.13. Mesurer les impacts des évolutions technologiques, réglementaires, environnementales et métiers impactant les projets à moyen et long terme en s'appuyant sur la veille réalisée pour informer les différents partenaires.
 - Dates: du 05 au 07 octobre 2026
 - **Jury d'évaluation** : 2 ou 3 binômes d'évaluateurs Ces évaluateurs ne sont pas intervenus durant la période de formation.







3 Cahier des charges de l'évaluation de l'activité 1

3.1 Présentation du projet

L'agglomération de Losse-en-Gelaisse, disposant de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité, a sous-traité la collecte de données d'accessibilité pour répondre à ses obligations de la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités).

Ces données cartographient l'accessibilité de la voirie et de quelques ERPs emblématiques (gare, médiathèques...), et couvrent une zone de l'ordre de 200 mètres autour de chaque arrêt prioritaire de son territoire. Elles sont stockées dans une base de données PostgreSQL, selon un MCD conforme au modèle CNIG Accessibilité.

Les données seront à l'avenir entretenues par les services techniques de la collectivité, en particulier les services SIG et Voirie, ou par des prestataires dans le cadre d'appels d'offres.

L'agglomération souhaite aujourd'hui faire appel à un prestataire pour la réalisation de deux types de travaux:

- d'une part, pour la mise au point d'un outil web dont la vocation est de permettre l'analyse des problèmes d'accessibilité du territoire
- d'autre part, pour mettre au point une méthodologie et des outils de contrôle des données livrées par les sociétés réalisant la collecte de données

OUTIL WEB

Cet outil doit faciliter l'analyse des problèmes d'accessibilité du territoire, en lien avec l'offre de transports et la densité d'habitants pour identifier des zones à traiter en priorité.

Cet outil devra aussi permettre de réaliser des présentations auprès des associations de personnes handicapées, via des cartographies thématiques qui pourront soit être exportées, soit directement consultables dans l'outil en mode présentation.

Parmi les cartographies souhaitées, il y aura aussi la visualisation des derniers aménagements réalisés pour améliorer l'accessibilité de la voirie, ainsi que la consultation de l'ensemble des zones de travaux sur une période de temps.

Les grandes fonctionnalités attendues pour l'outil seront les suivantes:

- Authentification / Backoffice pour gérer les comptes et permissions
- Interface web ou outil externe pour la génération / paramétrage des cartographies thématiques, permettant d'analyser les données reçues des différents prestataires réalisant la collecte
- Interface web de consultation des cartographies thématiques pour les agents de la collectivité
- Interface web de consultation thématiques en vue de présentations à des associations de personnes à mobilité réduite







La collectivité souhaite que l'outil soit entièrement open source dans le but de pouvoir servir à d'autres territoires. L'interface web doit être responsive, avec une expérience utilisateur adaptée au Web et Mobile. Par ailleurs, le site web doit être partiellement conforme au référentiel d'accessibilité web RGAA (note > 85%).

Le prestataire sera retenu pour sa capacité à concevoir l'outil, l'héberger et le maintenir, et être force de proposition en matière de cartographies thématiques.

CONTROLE DE DONNEES

De façon à pouvoir contrôler les données reçues de diverses sociétés, la collectivité souhaite se doter d'une méthodologie et d'outils pour analyser la qualité des données :

- en les comparant à des données issues de télédétection (détection de passages piétons notamment),
- en les comparant à des données LIDAR ou Modèles Numériques de Terrain (calcul de pentes / dévers).

Le prestataire doit proposer une méthodologie, ainsi que différents outils, pour aider à cette analyse de qualité. Les outils peuvent être bureautiques (autonomes ou plugins SIG) ou web, et devront être open source.

Il est attendu du prestataire d'être force de proposition sur les contrôles réalisés, ainsi que sur la manière d'exploiter les résultats d'analyse pour identifier d'éventuelles anomalies dans les données reçues.

CONSULTATION

Une consultation a été réalisée pour choisir un prestataire. Vous avez répondu à la consultation et votre proposition commerciale a été retenue pour développer les différents outils.

Avant de démarrer le projet, Losse-en-Gelaisse souhaite obtenir de votre part divers documents de cadrage décrivant la mise en œuvre du développement et les garanties que vous apportez quant au travail que vous allez mener.







3.2 Consignes Générales

L'objectif est de pouvoir rassurer Losse-en-Gelaisse sur la gestion projet que vous allez réaliser, en anticipant tous les cas de figure possibles pendant le déroulement du projet, ainsi qu'à son issue pour l'assistance et la maintenance.

Un document est attendu décrivant notamment la méthodologie de développement, la composition de l'équipe de développement (profils) et les moyens/outils mis en œuvre pour que Losse-en-Gelaisse puisse suivre le déroulement du projet.

Un planning prévisionnel phasé, un plan de suivi du projet et des indicateurs d'avancement doivent être fournis à Losse-en-Gelaisse, ainsi qu'une proposition pour que les échanges entre le chef de projet de Losse-en-Gelaisse et votre chef de projet soient efficaces durant toute la durée du projet ainsi que durant la période d'assistance/maintenance.

Enfin, un Plan d'Assurance Qualité adapté au projet est attendu pour décrire les dispositions mises en œuvre pour que le développement soit robuste, maintenable et conforme aux règles de sécurité web (confidentialité des données propres à chaque adhérent, sécurisation de l'application). Le plan devra décrire les moyens mis en œuvre durant le développement et déploiement de l'application, ainsi que pour assurer une assistance et une maintenance durable du logiciel.

Etape 1 de l'étude: Imaginer la réponse technique et l'organisation optimales pour que la collectivité vous confie ce projet en intégrant les éléments ci-après.

Un rapport doit être transmis avec le plan suivant (30 à 40 pages hors annexes):

- Note de cadrage: périmètre, objectifs, livrables, planning...
- Identification des éléments constituant le tableau de bord de suivi et leur dictionnaire des indicateurs
- Elaboration du PAQ : contexte, annuaire projet, gestion des documents, outils et documents types...
- Constitution, rôles & responsabilités de l'équipe ainsi que le plan de charge
- Analyse et matrice des risques du projet
- Détail de la comitologie du projet

Etape 2 (à suivre) : Innovation de la solution

Etape 3 (à suivre): Le projet est lancé, des difficultés apparaissent...







3.3 Livrable final attendu

Les livrables attendus seront inclus dans un rapport de 40 à 50 pages (hors annexes) avec:

- Note de cadrage : périmètre, objectifs, livrables, ...
- Un plan d'assurance qualité (PAQ) du produit ou du projet
- Un prévisionnel de Budget (estimation homme /jour et coût)
- Une planification prévisionnelle
- Une proposition de sources de financement
- Une étude de rentabilité au regard du contexte
- Tableau de bord, indicateurs et modalités de reporting du projet
- La préparation d'une réunion (par exemple : réunion consécutive à des indicateurs faisant remonter une problématique)
- A partir d'éléments de contexte / situationnels fournis le candidat doit rédiger:
 - o l'analyse de la situation,
 - o la proposition de pistes de résolution,
 - le choix justifié / argumenté des méthodes et outils pouvant répondre à la situation.
- La description du processus d'amélioration continue liée au projet ou à la problématique.